

Bowling Club Bordelais

Chez son Président
Daniel BOURGITTEAU-GUIARD
44 rue de LANGLET 33320 EYSINES

bourgitteau.d@wanadoo.fr

07.77.98.06.63

N° Siret: 44795030400017

N° Association: W332008835

Site web : <https://www.bowlingclubbordelais.com/>

CLUB

BOWLING



BORDELAIS

B.C.B.

REGLEMENT LIGUE BCB DU LUNDI 18 H / 19 H 30 BOWLING DE MERIADECK

La ligue se joue en équipe de trois et est réservée au joueurs en règle avec la FFBSQ, licence sportive saison 2022 / 2023 à jour.

Le règlement de la FFBSQ s'applique pour toute la durée de la compétition

Le port du maillot est obligatoire

La compétition se déroulera durant la saison sportive 2022 / 2023 en matchs aller / retour plus une troisième série de rencontre. Si le planning du bowling nous le permet, un quatrième tour sera organisé, de toutes façons la compétition se terminera au plus tard le dernier lundi de juin, le classement final sera validé après le lundi 12 juin (deux lundi avant la fin juin)

Les deux premiers matchs des 19 et 26 septembre ne compteront pas pour le classement final.

La compétition est avec handicap (70%), ce handicap sera calculé sur la moyenne des lignes effectuées lors de la compétition, le calcul commencera après les matchs blancs des 19 et 26 septembre soit le premier jour comptant pour la compétition, le 3 octobre 2022. Il sera recalculé chaque semaine en fonction des performances du compétiteur et prendra effet pour le match suivant.

Le score aveugle, en cas d'absence d'un joueur, sera de 140, un seul score aveugle par match et par équipe.

Si un joueur n'a pas de Hd lors du match, celui-ci sera calculé à la fin de la rencontre et intégré au total quilles de l'équipe pour définir les points attribués.

Il sera attribué 1 point par victoire plus un point pour le total des quilles.

Il est demandé à chaque équipe de remplir correctement les feuilles de matchs remises en début de parties et celles-ci devront être remises à l'arbitre en fin de compétition. C'est le BCB qui gèrera les scores et classements ceux-ci seront édités sur le site du club toutes contestations de ces résultats devront être formulées dans la semaine suivant la publication auprès de l'arbitre. Si la réclamation est justifiée elle sera prise en compte immédiatement.

Le classement vous sera communiqué chaque semaine en début de compétition.

Afin de rendre plus intéressante cette compétition, il est décidé de récompenser les compétiteurs

1° Triplette 150€

2° Triplette 120€

3° Triplette 90€

Meilleure Série individuelle Sch 3 bouteilles de vin

Meilleure Série individuelle Hd 3 bouteilles de vin

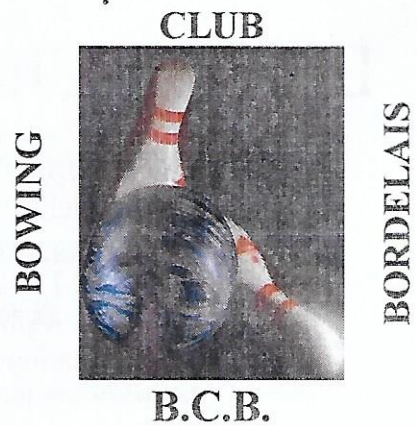
Meilleure ligne individuelle Sch 3 bouteilles de vin

Meilleure ligne individuelle Hd 3bouteilles de vin

Il sera tiré au sort un joueur qui recevra lui aussi un lot de 3 bouteilles de vin

Bowling Club Bordelais

Chez son Président
Daniel BOURGITTEAU-GUIARD
44 rue de LANGLET 33320 EYSINES
bourgitteau.d@wanadoo.fr
07.77.98.06.63
N° Siret: 44795030400017
N° Association: W332008835
Site web : <https://www.bowlingclubbordelais.com/>



Ces 5 récompenses ne sont pas cumulables et soumises à la participation à au mois 20 lignes effectuées dans la compétition

REGLEMENT LIGUE BCB DU LUNDI 18 H / 19 H 30 BOWLING DE MERIADECK

Afin de pouvoir financer ces récompenses, il sera demandé à chaque joueur une participation de 1€ par série (3€ pour l'équipe) chaque lundi (hormis pour les deux premières lignes des 19 et 26 septembre qui ne comptent pas pour le classement). Cette cotisation est obligatoire pour participer à la ligue

A la fin de la 3^e période, le classement sera arrêté et les récompenses décrites si dessus seront attribuées

L'arbitre de la compétition est le Président du BCB (Daniel BOURGITTEAU-GUIARD) ou, en cas d'empêchement, un membre du Bureau, il traitera toute réclamation formulée lors de la compétition.

Le Bureau du BCB vous remercie de votre participation et espère que vous trouverez beaucoup de plaisir à participer à cette ligue qui se veut bien entendue sportive, mais aussi conviviale.

Bonne boule à toutes et tous.

BP
DBG